

Mairie de Pers-en-Gâtinais

Site internet : pers-en-gatinais.fr

Nombre de Conseillers

Afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 10

Présents : 07 dont 10 votants

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 octobre à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le quatre octobre 2025, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants pour les délibérations 31 et 32 :

M BOUSSIN Serge - Mme POITOU Rolande - - M TOUZE Laurent - Mme MARIE Audrey - Mme BOURGEOIS Karine
M. LÉTHUMIER Mickaël

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants pour la délibération 33 :

Mme POITOU Rolande - - M TOUZE Laurent - Mme MARIE Audrey - Mme BOURGEOIS Karine - M. LÉTHUMIER Mickaël

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents:

- M GAUVIN Alexandre qui a donné pouvoir à M CHEVALIER Jean-Luc.
- Mme HAMON Nadège qui a donné pouvoir à Mme POITOU Rolande.
- Mme LAPEYRE Claire qui a donné pouvoir à M TOUZE Laurent.

Secrétaire de séance :

– M. TOUZE Laurent

Liste des délibérations prises lors du conseil municipal du 8 octobre 2025
Pour plus de détails se reporter au procès-verbal mis en ligne sur le site internet de la commune

N° de la délibération	Intitulé de la délibération	Vote
31-2025	TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE VOIRIES	Unanimité 10/10
32-2025	DEMANDE D'AVIS D'ÉPANDAGE DE BOUES	Unanimité 10/10
33-2025	AVIS PROJET ÉOLIEN SUR GRISELLES	Unanimité 9/9

Fait et délibéré à Pers-en-Gâtinais,

Le 08/10/2025

Pour copie conforme, certifié exécutoire.

Le Maire,

Jean-Luc CHEVALIER

A compter du 1er juillet 2022, les actes publiés sous forme électronique sont obligatoirement mis à la disposition du public sur le site internet de la collectivité ou du groupement concerné, dans les conditions prévues par la partie réglementaire du CGCT.